

Groupe français d'associations « Genre et justice climatique »

Pour des politiques climatiques intégrant l'égalité femmes-hommes

Des associations de femmes et féministes françaises sont réunies au sein du groupe Genre et justice climatique pour participer aux mobilisations citoyennes et contribuer au plaidoyer politique avant, pendant et après la 21^{ème} Conférence des Parties de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 21, 30 novembre – 11 décembre 2015, Paris). Elles sont signataires d'un texte de position dont voici les principales recommandations¹.

Retenez la date du samedi 28 novembre 2015

Deux jours avant la COP 21, Journée « Femmes, genre et justice climatique » : conférence-débat et ateliers à l'auditorium de la mairie de Paris.²

L'égalité femmes-hommes, l'autonomisation des femmes, la lutte contre les violences fondées sur le genre constituent un enjeu transversal qui conditionne l'atteinte d'un développement humain durable.

Représentant 70 % des pauvres dans le monde, assumant une surcharge de travail domestique, et ayant un moindre accès aux ressources, à la terre, au crédit etc., les femmes sont particulièrement touchées par les conséquences des dérèglements climatiques. Inondations, désertification, perte de biodiversité, aggravent les violences de genre et la situation des réfugiées. Dans tous les pays, femmes et organisations de femmes jouent un rôle important, reconnu par le programme de travail sur le genre initié à la COP 20 en 2014. À la COP 21 à Paris, il faut obtenir l'inscription d'une approche de genre et des droits des femmes (civils et politiques, économiques sociaux et culturels et des droits sexuels et de la procréation) dans l'ensemble du texte final. Pas seulement dans les principes généraux, mais dans les dispositions concernant la mise en œuvre des politiques et les mécanismes financiers et technologiques.

Le groupe Genre et justice climatique soutient les organisations qui demandent de :

- Placer le respect de l'ensemble droits humains au centre de l'accord climat, y compris le droit à un environnement sain, à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire ainsi que les droits sexuels et reproductifs.
- Rompre avec les approches néo-libérales et la croyance que les marchés et institutions financières résoudront les problèmes qu'ils ont créés.
- Intégrer l'agro-écologie et la préservation des sols dans les négociations climatiques.
- Concrétiser le principe de responsabilité commune mais différenciée, par des transferts pour financer l'atténuation du déséquilibre climatique et l'adaptation, une priorité pour les pays pauvres, qui sont les plus touchés alors qu'ils ont le moins participé au problème.
- Réorienter les subventions et partenariats avec les industries polluantes (énergies fossiles, nucléaire, armement...) vers des pratiques soutenables (énergies renouvelables, relocalisation de la production et de la consommation).

Les associations du groupe français Genre et justice climatique appellent à :

Renforcer la participation des femmes et la prise en compte de l'égalité !

- Assurer la parité décisionnelle dans tous les processus des négociations et mécanismes climat.
- Inscrire les principes des droits des femmes et de l'égalité dans l'ensemble des textes et mécanismes climatiques : atténuation (diminution des émissions de gaz à effet de serre), adaptation aux effets du changement climatique, pertes et dommages, technologies...
- Intégrer une perspective de genre et de budgétisation sensible au genre dans les mécanismes climat et toutes les stratégies climat énergie, de développement durable et les agendas 21.

¹ Texte complet et liste actualisée des signataires : <http://www.adequations.org/spip.php?article2231>

² Informations : contact@adequations.org

- Mettre en place des évaluations documentées sur l'impact des initiatives publiques ou privées en matière de droits des femmes (ex. « Agriculture intelligente, Réduction des émissions par la déforestation ou la dégradation et REED+).

Faire le lien entre genre, climat, économie et ressources naturelles !

- Assurer la cohérence entre les engagements sur le climat et ceux découlant de la Convention internationale pour l'élimination des discriminations à l'encontre des femmes, du programme d'action de la Conférence de Pékin, de la conférence du Caire sur la Population et le développement, des résolutions des Nations unies sur femmes, paix et sécurité.
- Reconnaître que les femmes, par leur travail domestique gratuit, subventionnent l'économie. Son partage équitable entre hommes et femmes doit être promu et des services publics financés.
- Faire une priorité de l'accès et du contrôle par les femmes des terres, du foncier, des biens communs, du crédit et de l'appui technique ; respecter les droits des communautés autochtones,
- Protéger et soutenir les migrantes et réfugiées, assurer leurs droits fondamentaux.
- Promouvoir l'économie locale, la gestion collective des ressources, des déchets, du recyclage – souvent assurées par des organisations locales de femmes.

Financer l'égalité femmes-hommes et l'approche de genre !

- Dans le cadre du fonds vert et des fonds d'adaptation climatique, affecter un pourcentage de l'aide aux organisations de femmes engagées dans la préservation de l'environnement et activités économiques soutenables, ainsi qu'à l'appui aux déplacées et réfugiées climatiques.
- Affecter des moyens pour recueillir et valoriser les connaissances et savoir-faire des femmes, leurs pratiques locales, et pour favoriser les transferts de compétences.

Des modes de production et de consommation intégrant le genre !

- Renforcer l'orientation, la formation et l'accès des femmes et des jeunes filles aux filières scientifiques et techniques, aux emplois créés par la transition énergétique ainsi qu'aux activités liées à la préservation de la biodiversité et à l'agro-écologie.
- Soutenir les activités des femmes dans les secteurs économiques et sociaux qui contribuent à la transition des modes de production et de consommation et à la résilience environnementale : économie solidaire, services urbains et ruraux...
- Agir contre les stéréotypes sexistes dans la consommation, la publicité, l'éducation.

Associations de femmes et féministes signataires³

Adéquations* • AFFDU* (Association Française des Femmes Diplômées d'Université) • ANEF (Association Nationale des Etudes Féministes) • Assemblée des Femmes • Association pour la reconnaissance des droits et libertés aux femmes musulmanes (ARDLFM) • Aster-International* • CLEF* (Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes) • Collectif National pour les Droits des Femmes (CNDF) • Collectif 13 Droits des femmes • FECODEV (Femmes et Contribution au Développement) • Femmes d'Ici et d'Ailleurs • Femm'Ecolos • Femmes en luth, citoyennes à part entière • Femmes Migrantes Debout • Femmes Poésie et Liberté • Femmes Solidaires • Forum Femmes Méditerranée* • Fondation pour les Femmes Africaines* • Initiative Féministe Euroméditerranéenne (IFE-EFI) • Les Effronté-e-s • Libres MarianneS • Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté - France* • L'Université Nomade* • Marche Mondiale des Femmes • Mix-Cité (45) • Osez le Féminisme • Planning Familial • Planning Familial Loiret (45) • Rapsode productions* • Réseau Féministe "Ruptures"* • Réussir l'égalité femmes hommes • Télé Debout WECF France* (Women in Europe for a Common Future)

Soutien d'autres organisations de la société civile

ADEL • Association des Marocains en France • ATTAC • Collectif des Associations Citoyennes • ENERGIES 2050 • FIAN France (FoodFirst Information and Action Network) • Fondation Copernic • FORIM (Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations) • Les Périphériques vous parlent • Union des Familles Laïques

Soutiens internationaux

Genre en Action • ROFAF (Réseau des Organisations Féminines d'Afrique Francophone) • Réseau des Femmes pour le Développement Durable en Afrique • Réseau MUSONET Mali

* Membres du « groupe français Genre et développement soutenable », qui rassemble de façon informelle des associations ayant signé un document de position dans le cadre des processus Rio + 20 et post 2015⁴. Il vise une concertation d'organisations de la société civile sur les questions touchant le genre, les droits des femmes en lien avec les questions environnementales et de développement durable.

³ Contact pour signer : ynicolas@adequations.org

⁴ <http://www.adequations.org/spip.php?rubrique379>